

**SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
du 8 Avril 2024 à 19 heures 30**

*suivant convocation aux Membres
en date du 25 mars 2024*

Présidence : Le maire, Vincent STRICH

Membres présents : Mmes & MM. Isabelle ALLOUCHE ; Sophie DIENER ; Christian ENTZ ; Germain JUNG (à partir du point 6) ; Pierre MALATRE ; Angélique MARTIN ; Jérôme PRUVOT ; Jean-Philippe RUBERT ; Sonia SCHMITZ ; Géraldine SCHURDER et Denis WACH

Membres absents excusés : Mmes Laetitia NASTASI et Céline WALTERSBERGER

Membres absents : Mme Floriane BARACCHINI

Secrétaire de séance : M. Denis WACH

Début de séance : 19h37

0-0-0-0-0-0-0-0

PROCURATIONS

Mme Céline WALTERSBERGER donne pouvoir à M. Pierre MALATRE ;
Pour la représenter au Conseil municipal du 8 avril 2024 à 19 heures 30, pour prendre part à toutes les délibérations, émettre tous votes, signer tous documents, et généralement faire le nécessaire.
Le Conseil prend connaissance du document original de procuration.

1/ NOMINATION du ou de la secrétaire de séance

Le Conseil municipal nomme M. Denis WACH en qualité de secrétaire pour cette séance.
Avis favorable à l'unanimité

2/ ACCEPTATION du dernier P.V.

Suite à la transmission du P.V. de la séance du 18 mars 2024 ; aucune remarque n'est formulée quant au précédent procès-verbal.

Le P.V. est approuvé à l'unanimité par 12 voix POUR (11 + 1 procuration).

Le PV est signé séance tenante par les membres présents.

3/ Approbation des « compte de gestion » et « compte administratif » 2023

Le Conseil municipal réuni sous la présidence de M. Denis WACH, 1^{er} adjoint délégué aux finances, délibérant sur le compte administratif 2023 dressé par Monsieur Vincent STRICH, maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

A- Lui donne acte de la présentation faite du compte Administratif lequel peut se résumer ainsi : voir tableau ci-dessous.

B- Constate, les identités de valeurs avec les indications du compte de Gestion relatif au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

C- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

D- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous.

	Mandats émis	Titres émis (dont 1068)	Intégration de résultats	Résultat ou solde
TOTAL BUDGET	689 096.02	949 662.29		260 566.27
Fonctionnement	510 183.93	603 261.04		93 077.11
Investissement	178 912.09	346 401.25		167 489.16
002-Résultat reporté N-1		83 394.22		83 394.22
001 Solde d'investisss N-1		-21 541.93		-21 541.93
TOTAL PAR SECTION	Dépenses	Recettes		Résultat ou solde
Fonctionnement	510 183.93	686 655.26		176 471.33
Investissement	178 912.09	324 859.32		145 947.23
				322 418.56

Pour cette présentation, Le Conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité par 11 voix POUR (10 + 1 procuration) et l'abstention du maire ayant quitté la salle le temps du vote.

4/ Affectation de résultats 2023

Le Conseil municipal décide avec avis favorable à l'unanimité par 12 voix POUR (11 + 1 procuration) d'affecter l'excédent de fonctionnement 2023 qui est de 176 471,33 euros de la façon suivante :

- 16 471,33 euros au compte 1068,
- 160 000,00 euros au compte 002, comme résultat de fonctionnement reporté.

5/ Vote des taux des impôts directs locaux pour 2024

Le maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2023, est de nouveau voté à compter de 2024.

Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et les logements vacants depuis plus de deux ans.

Le maire propose de maintenir les taux définis.

Ainsi, le Conseil municipal, vu les articles 1636 B *sexies* à 1636 B *undecies* et 1639 A du code général des impôts, et après en avoir délibéré, décide avec avis favorable à l'unanimité par 12 voix POUR (11 + 1 procuration)

De fixer les taux communaux pour l'année 2024 comme suit :

- taxe foncière sur les propriétés bâties : 25,93 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 73,09 %
- taxe d'habitation : 22,15 %

Et charge le maire

- de notifier cette décision aux services préfectoraux ;
- de transmettre l'état 1259 complété à la direction départementale des finances publiques, accompagné d'une copie de la présente décision.

Arrivée de M. Germain JUNG

6/ BUDGET PRIMITIF 2024

Le Conseil municipal,

- après consultation de la commission des finances réunie les 11/03 et 25/03/2024 ;
- après avis du Conseiller aux décideurs locaux ;
- suite aux explications données par l'adjoint aux finances ;

Approuve avec avis favorable à l'unanimité par 13 voix POUR (12 + 1 procuration), le budget principal, chapitre par chapitre et tel qu'il est présenté par le maire :

- Section de Fonctionnement :

Le total des dépenses et des recettes s'équilibre à 710 726,05 euros

- Section d'Investissement :

Le total des dépenses et des recettes s'équilibre à 545 681,56 euros

7/ Informations SLA

Commission Mobilité douce : réunion prévue le jeudi 11 avril 2024 à 18h00, bâtiment Alpha à Saint-Louis.

Commission Valorisation des déchets : réunion prévue le mercredi 5 juin 2024 à 18h00, à Kembs.

Conférence Intercommunale du Logement (CIL) : réunion prévue le mardi 16 avril 2024 de 15h30 à 17h00, en raison de l'horaire, il ne pourra y avoir aucun représentant pour notre commune.

Commission Habitat : réunion prévue le vendredi 24 mai 2024 à 17h00, à Blotzheim.

Le maire informe qu'il fait à présent partie du Conseil d'exploitation pour l'eau et l'assainissement auprès de Saint-Louis Agglomération.

8/ Urbanisme

Déclaration préalable n° DP.068324.24.F0009@ présentée par Mme Solange VIDAL, 1A rue du Neusetz, pour la mise en place de garde-corps, section n° 16 parcelle 385 d'une contenance de 542 m².

Déclaration préalable n° DP.068324.24.F0010 présentée par M. Christophe ZISETTE, 4 rue du Winzerhaus, pour l'installation de 10 panneaux photovoltaïques, section n° 3 parcelle 411 d'une contenance de 422 m².

Déclaration préalable n° DP.068324.24.F0011@ présentée par Mme Solange VIDAL, 1A rue du Neusetz, pour l'installation de volets coulissants, section n° 16 parcelle 385 d'une contenance de 542 m².

Le Conseil municipal prend connaissance des documents d'urbanisme qui sont transmis au service instructeur de SLA (Saint-Louis Agglomération), pour contrôle et vérification, ainsi qu'à l'ABF si concerné.

9/ Travaux

Rue des Maréchaux : les travaux ont repris ce jour avec la pose des bordures.

Extension réseau de chauffage : reprendre contact avec le BET SCHLIENGER pour la suite des opérations et faire le point par rapport aux demandes de subventions.

Rénovation de l'appartement communal : le maire rencontre le mercredi 10 avril, 2 entreprises pour le remplacement des fenêtres et de la porte-fenêtre.

Chemins agricoles : les devis ont été signés pour validation et transmis à l'entreprise ROKEMANN.

10/ Activités des commissions

Plan Communal de Sauvegarde : création d'un groupe de travail pour élaborer le document qui doit être finalisé pour le 29 août 2024, délai impératif ; en feront partie le maire en qualité de DOS (Directeur des Opérations de Secours), le chef de corps monsieur Estéban FRIGART ainsi que madame Géraldine SCHURDER conseillère municipale, monsieur Pierre MALATRE adjoint au maire et monsieur Jean-Philippe RUBERT conseiller municipal délégué et correspondant défense. Mme Géraldine SCHURDER a participé à la formation de l'AMHR.

Journée citoyenne : commencer la préparation des flyers, revoir les panneaux d'affichage en entrées d'agglomération. Les membres du Conseil municipal sont invités à réfléchir et à lister les travaux qui pourront être réalisés pendant cette journée.

Brigade verte : Mme Géraldine SCHURDER a prévu d'assister à la réunion à HOUSSEN demain, le 9 avril à 17h00.

11/ Informations / Divers

Gendarmerie de Sierentz : une réunion dite « inspection annoncée de la brigade » a été organisée le 3 avril dernier. A cette occasion, nous avons été informés de quelques chiffres pour notre commune sur la sécurité routière, les interventions, la délinquance. Leur nombre a été présenté sous forme de tableau comparatif sur la période de 2022 et 2023.

Rivières de Haute Alsace : réunion prévue en mairie le mardi 16 avril 2024 à 14h00 avec les propriétaires fonciers.

Rue de la fontaine : demande d'un riverain pour l'installation d'une chicane pour ralentir la circulation. Une étude de faisabilité est en cours.

Demandes de subventions pour voyages scolaires : de l'avis général, il n'y aura pas de subvention attribuée au Lycée Jean Mermoz de Saint-Louis pour les deux demandes reçues ; la commune n'ayant jamais subventionné aucun voyage d'ordre scolaire.

France Rein : l'inauguration des panneaux annonçant notre démarche de soutien pour le don d'organes est prévue le 4 mai prochain. Les invitations ont été transmises.

Recyclage d'anciens ordinateurs : l'AMHR propose une campagne de récupération d'anciens ordinateurs intitulée « bouge pour ta planète », une affiche sera apposée indiquant que nous y sommes favorables et que nous soutenons cette initiative ;

- Mardi 9 avril 2024 à 16h00 à Soultzmatt : cérémonie en hommage aux soldats roumains, au cimetière de la Gauchmatt ;
- Jeudi 11 avril 2024 à 18h à Wittelsheim, salle Grasseget : réunion sur les pouvoirs de police des maires en matières d'urbanisme ;
- Du 19 au 21 avril 2024, à Saint-Louis : 41^{ème} forum du livre ;
- Samedi 20 avril 2024, de 9h à 12h à Westhalten : réunion générale de l'information ;
- Dimanche 5 mai 2024 à 11h15 à Landser : cérémonie de commémoration du Souvenir ;
- Mercredi 8 mai 2024 à 10h15 à Brunstatt-Didenheim : cérémonie de commémoration du Souvenir ;
- Mercredi 8 mai 2024 à 19h00 à Bruebach : cérémonie de commémoration du Souvenir ;

Mme Angélique MARTIN signale qu'il y a souvent présence de motos non homologuées qui circulent sur la route. Elles présentent un réel danger, le cas sera signalé à la Brigade Verte.

0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures et 03 minutes
La prochaine séance est prévue pour le 13 mai 2024

Signature des membres présents :

Le Maire, Vincent STRICH :		
Isabelle ALLOUCHE :	Floriane BARACCHINI : <i>Absente</i>	Sophie DIENER :
Christian ENTZ :	Germain JUNG : <i>A partir du point n°6</i>	Pierre MALATRE :
Angélique MARTIN :	Laëtitia NASTASI : <i>Absente excusée</i>	Jérôme PRUVOT :
J-Philippe RUBERT :	Sonia SCHMITZ :	Géraldine SCHURDER :
Denis WACH : <u>Secrétaire de séance</u>	Céline WALTERSBERGER : <i>Par procuration, Pierre MALATRE</i>	

Délibérations :

- N° 1 pour le point 03** : approbation des « compte administratif » et « compte de gestion » 2023 ;
- N° 2 pour le point 04** : affectation de résultats ;
- N° 3 pour le point 05** : vote des taux des impôts directs locaux 2024 (état 1259) ;
- N° 4 pour le point 06** : présentation et approbation du budget 2024.